

Important : Votre LEP arrive en fin de droits, pensez à le justifier pour éviter sa clôture.

<n° de personne>

<Civilité courte Client> <PRENOM> <NOM>

<ADRESSE 1>

<ADRESSE 2>

<ADRESSE 3>

<ADRESSE 4>

<ADRESSE 5>

« Ville agence », le « date »

Objet : Justification de l'éligibilité au LEP
Numéro du LEP : « N° LEP »

« Civilité »,

En tant que <client/cliente> fidèle, vous détenez en Caisse d'Épargne Grand Est Europe un Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui vous offre une rémunération attractive de 1,00%⁽¹⁾ nets d'impôt et de prélèvements sociaux et une épargne toujours disponible.

Comme vous le savez, les avantages de ce placement sont réservés aux contribuables domiciliés fiscalement en France et qui justifient chaque année d'un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur à un plafond défini par la réglementation⁽²⁾.

Ainsi pour continuer à bénéficier de votre LEP, vous devez produire votre avis d'imposition ou de non-imposition 2019 au titre des revenus perçus en 2018.

Aussi, nous vous invitons à nous transmettre votre justificatif fiscal dématérialisé ou un scan de la version papier :

- très facilement sur notre site internet⁽³⁾, via votre espace sécurisé de Banque à distance, en utilisant votre messagerie sécurisée ;
- ou par e-mail à l'adresse cegee-b-lep@cegee.caisse-epargne.fr, en rappelant le numéro de votre LEP indiqué en tête de ce courrier.

Dans l'hypothèse où vous nous auriez fait parvenir récemment vos justificatifs merci de ne pas tenir compte de ce courrier.

Nous vous rappelons que le défaut de production de vos justificatifs fiscaux entraînera la déchéance de votre droit au LEP et sa clôture le 30 novembre 2021. Si vous avez besoin d'un renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter directement votre conseiller.

Dans l'attente de votre justificatif fiscal, nous vous prions de croire, « Civilité », en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Votre Caisse d'Épargne

Pour vous être utile.
Dès 2022, le transmission de votre
justificatif fiscal sera **automatique**
et sans action de votre part.

(1) Taux en vigueur au 01/02/2020. Les intérêts du Livret d'Épargne Populaire sont exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux.

(2) Plafonds mentionnés au I de l'article 1417 du Code Général des impôts et selon la méthode de calcul rappelée à l'article L221-15 du Code monétaire et financier.

(3) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

La Caisse d'Épargne Grand Est Europe, 1 avenue du Rhin 67100 STRASBOURG, recueille en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant. Les informations vous expliquant pourquoi et comment la Caisse d'Épargne Grand Est Europe utilisera vos données, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030> et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence.